

SPA EURO RACE

Du Collège des Commissaires Sportifs	Décision N° 7
Au concurrent : Robin ROGALSKI	
Vu le rapport du Directeur de Course, le collège des Cinfraction a été commise par le concurrent repris ci-des	Commissaires Sportifs considère qu'une ssus et impose la pénalité suivante
Voiture # 19 ROGALSKI Robin	
Fait: Causé une Collision	
Infraction Appendix 2 du règlement particulier	
Pénalité: drive through converti en 30 " de pénalité	
Marc JANSSEN Commissaire Sportif Président Le concurrent avait quitté le circuit. Alain ADAM Commissaire S	Jan D'HONDT Commissaire Sportif
Date 11 June 2017 à 17H00	
Reçu copie:	Copie pour: Le Concurrent Le Directeur de Course Le serétaire du meeting Le délégué de presse
(Signature)	Le chronométreur Le panneau d'affichqge

Heure..... Date